

# MARCHE PUBLIC FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

## AVIS D'ATTRIBUTION

### Section I : REFERENCES DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

CAMPAGNE D'ERADICATION DES NUISANCES ANIMALIERES  
POUR LA COMMUNE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE – ANNEE 2024

### Section II : IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE

Ville de Cosne-Cours-sur-Loire  
Monsieur le Maire  
Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123  
58206 Cosne-Cours-sur-Loire

### Section III : DESCRIPTION DU MARCHE

Objet du marché : Campagne d'éradication des nuisances animalières pour la Commune de Cosne-Cours-sur-Loire – Année 2024

### Section IV : CRITERES D'ATTRIBUTION RETENUS

#### 1) Prix proposé (noté sur 12 points)

**Le prix sera évalué selon la formule suivante :**  $Note = 12 \times (P1)/(P2)$

P1 : Offre de prix la plus basse

P2 : Offre de prix du candidat

#### 2) Valeur technique (noté sur 8 points)

Ce critère prendra en compte les moyens affectés par le candidat à la réalisation de la prestation, les certifications et le planning d'intervention. Ce critère sera jugé sur la base de la note méthodologique élaborée par le candidat.

Suivant la méthodologie suivante :

1 point : certifications

1 point : engagement du respect du planning, délais d'intervention

1 point : méthodologie, solutions alternatives au chimique, démarche qualité, produits utilisés présence d'un mémoire technique.

5 points : proposition d'un programme détaillé de gestion en application des directives de l'ANSES sur les rodenticides

(5 points : détaillé et conforme - 1 point : peu détaillé - 0 point : Non traité, Non conforme.)

Les offres seront classées par ordre décroissant en fonction des notes obtenues pour chacun des deux critères.

### Section V : MODE DE PASSATION

Procédure adaptée passée en application de l'article R.2123-1-1° du Code de la commande publique

La consultation est décomposée en trois lots :

- Lot n°1 : Dératisation et répulsion des reptiles
- Lot n°2 : Démoustication larvaire et adulte
- Lot n°3 : Traitement des processionnaires du pin et du chêne

#### Section VI : RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ATTRIBUTAIRES

**Numéro du marché** : Marché n°2024 007 – Campagne d'éradication des nuisances animalières pour la Commune de Cosne-Cours-sur-Loire – Année 2024 – Lot n°1 « Dératisation et répulsion des reptiles »

**Date d'attribution du marché** : 20 juin 2024

**Nom du titulaire** : SARL PEV – ZA Route de Passy – 89510 VERON

**Montant € HT** : 2.172,00 € HT pour les interventions programmées et 20,00 € HT pour les interventions ponctuelles

**Numéro du marché** : Marché n°2024 008– Campagne d'éradication des nuisances animalières pour la Commune de Cosne-Cours-sur-Loire – Année 2024 – Lot n°2 « démoustication larvaire et adulte »

**Date d'attribution du marché** : 20 juin 2024

**Nom du titulaire** : SARL PEV – ZA Route de Passy – 89510 VERON

**Montant € HT** : 935,00 € HT pour la démoustication larvaire et 981,00 € HT pour la démoustication adulte

**Numéro du marché** : Marché n°2024 009 – Campagne d'éradication des nuisances animalières pour la Commune de Cosne-Cours-sur-Loire – Année 2024 – Lot n°3 « Traitement des processionnaires du pin et du chêne »

**Date d'attribution du marché** : 20 juin 2024

**Nom du titulaire** : SARL PEV – ZA Route de Passy – 89510 VERON

**Montant € HT** : 594,20 € HT pour les processionnaires du pin et 1.293,19 € HT pour les processionnaires du chêne

#### Section VII : DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

**25 JUIN 2024**

L'Acheteur,  
Pour le Maire empêché,  
Le Premier Adjoint,  
Gilbert LIENHARD.

